

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options « À domicile » et « En structure »

<p style="margin: 0;">ÉPREUVE E2</p> <p style="margin: 0;">Analyse de situation(s) professionnelle(s)</p>

<p style="margin: 0;">SUJET</p>
--

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 5 pages ;
- d'un dossier technique de 9 pages.

Ce sujet comporte 1 annexe à rendre avec la copie (page 5).

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/5

L'EHPAD « Doux Soleil » est installé en zone rurale.

Cet EHPAD appartenant à l'association « Mieux vivre » a pour projet de favoriser le lien social et de rompre la solitude des personnes âgées accueillies dans l'établissement.

A ce titre, un partenariat a été signé entre l'école élémentaire et l'EHPAD depuis deux ans avec des rencontres mensuelles autour de thématiques telles que les jeux, la vie en classe hier et aujourd'hui, avec des ateliers communs (chants, lecture, peinture, écriture, cuisine...).

Les familles sont particulièrement encouragées à participer à la vie de l'établissement (conseil de vie sociale, repas des familles, participation aux activités, sorties...).

Le parc arboré de l'EHPAD « Doux Soleil », situé au cœur de la ville, dispose d'un barbecue, d'un jardin potager à hauteur aménagé par un petit groupe de résidents et d'un espace de jeux installé pour les enfants.

L'EHPAD qui accueille 91 résidents est entièrement médicalisé. Il a pour vocation d'accueillir des résidents de plus de 60 ans dépendants ou à risque de dépendance. Une attention particulière est portée au cadre de vie et au maintien de la vie sociale. L'établissement a été entièrement reconstruit en 2010. Il se répartit en 3 unités de vie de 28 chambres individuelles et d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 7 chambres individuelles. Les repas sont confectionnés sur place en liaison chaude, puis distribués en salle à manger ou en chambre.

L'EHPAD s'est engagé dans une démarche qualité et dans un processus d'analyse des pratiques professionnelles.

Monsieur Dufour Marcel, âgé de 85 ans, est arrivé dans le PASA de la structure au mois de novembre 2014, suite au décès de sa femme. Monsieur Dufour est diagnostiqué malade d'Alzheimer depuis 5 ans et est traité pour un cancer de la prostate. Depuis, il souffre d'incontinence urinaire. A son entrée dans la structure, un état de dénutrition et de déshydratation a été constaté. Monsieur Dufour fait régulièrement des fausses routes.

Suite au développement de la maladie, ses enfants ont observé qu'il était devenu impossible pour leur père de gérer son budget au quotidien. Une demande de protection sous curatelle est en cours. Après quelques mois d'observation, un projet de vie a été établi prenant en compte ses besoins et ses attentes. Monsieur Dufour est toujours volontaire pour participer à un atelier cuisine, au cours duquel les résidents et les enfants réalisent des gâteaux et confectionnent des collations.

Chaque jour, monsieur Dufour commence ses déambulations dans le PASA en attente de son petit-déjeuner. Lors de sa toilette, il n'est pas coopératif et se montre sur la défensive.

Monsieur Dufour qui aime la compagnie apprécie particulièrement les activités menées avec les enfants de l'école. Il s'est particulièrement pris d'affection pour Thomas âgé de 7 ans. Thomas est devenu paraplégique suite à un accident de la circulation et se déplace en fauteuil roulant.

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/5

1. Présentation de monsieur Dufour

/ 24 points

1.1. Nommer les différents acteurs impliqués dans la construction du projet de vie de monsieur Dufour et justifier la place de monsieur Dufour dans cette construction.

1.2. Présenter les besoins partiellement ou totalement perturbés de monsieur Dufour et préciser la manière dont ils sont pris en compte.

1.3. Énoncer les finalités de la curatelle et citer les effets sur la capacité de monsieur Dufour et sur l'administration de ses biens.

1.4. Définir la maladie d'Alzheimer. Énoncer, pour chacun des signes cliniques (amnésie, aphasie, apraxie, agnosie), une caractéristique et une conséquence au quotidien pour monsieur Dufour.

1.5. Identifier la cellule atteinte dans le cas de la maladie d'Alzheimer et légender le schéma en annexe 1, page 5 à rendre avec la copie. Indiquer par une flèche le sens de l'influx nerveux.

1.6. Expliciter les différentes phases de la transmission synaptique neuro-neuronale. Définir un neurotransmetteur et en donner deux exemples.

2. La toilette de monsieur Dufour en EHPAD

/ 13.5 points

2.1. Présenter les attitudes professionnelles adaptées au cours de la toilette face aux troubles de monsieur Dufour liés à la maladie d'Alzheimer.

2.2. Énoncer et justifier les principes de base d'ergonomie à respecter par les soignants, lors de l'aide à la toilette de monsieur Dufour.

2.3. Définir l'incontinence urinaire et indiquer les facteurs favorisants chez monsieur Dufour.

2.4. Expliquer les rôles du rein dans l'homéostasie.

3. Les repas à l'EHPAD

/ 24 points

3.1. Présenter la forme de distribution des repas servis à l'EHPAD en précisant les contraintes réglementaires à respecter.

3.2. Énoncer les modes de contamination possible des aliments en cas de toxi-infection alimentaire. Présenter la réponse sous forme de diagramme (règle des 5 M).

3.3. Présenter les précautions à prendre lors de la prise des repas pour prévenir les fausses routes chez monsieur Dufour.

3.4. Proposer cinq mesures pour maintenir l'équilibre nutritionnel chez monsieur Dufour et les justifier.

3.5. Énoncer les signes et les conséquences d'un état de déshydratation. Préciser l'apport hydrique journalier nécessaire pour une personne âgée et l'intérêt de veiller à cet apport.

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3/5

3.6. Justifier les intérêts nutritionnels et la texture d'une compote de pommes proposée en dessert à monsieur Dufour.

4. Un après-midi activités à l'EHPAD.

/ 18.5 points

4.1. Proposer des actions simples permettant d'assurer le confort visuel dans la chambre de monsieur Dufour pour la lecture quotidienne du journal et justifier en présentant les paramètres de confort visuel pour une chambre.

4.2. Présenter trois facteurs favorisant l'inclusion de Thomas à l'école et lors des activités à l'EHPAD.

4.3. Énoncer les incidences du handicap de Thomas sur sa vie quotidienne.

4.4. Expliquer quatre grands principes de la législation en faveur des personnes en situation de handicap.

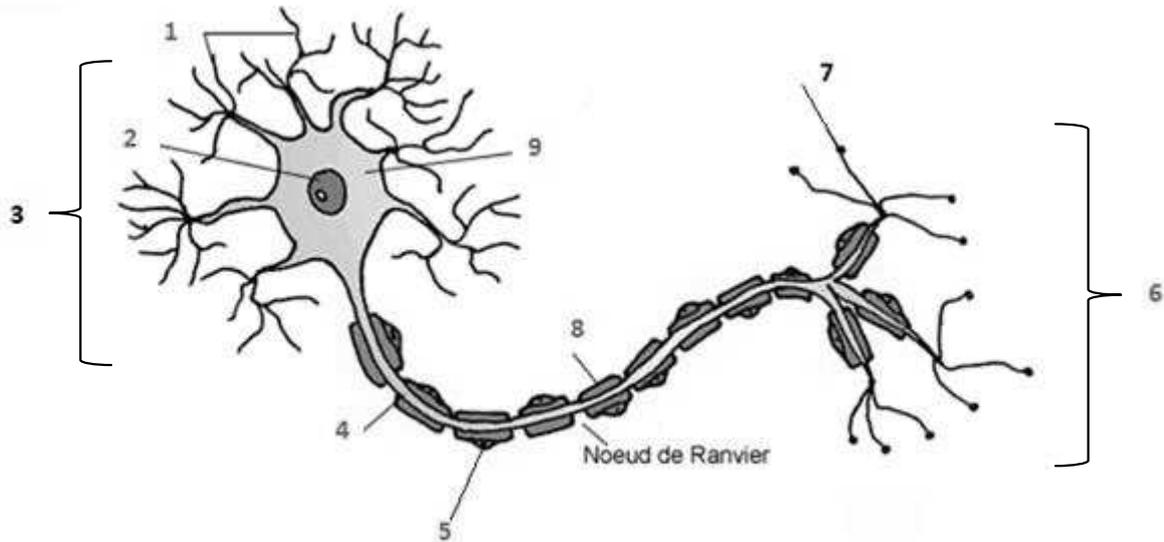
4.5. Présenter des actions de promotion de la bientraitance pouvant être mises en œuvre en EHPAD.

4.6. Préciser les objectifs et intérêts des guides de bonnes pratiques professionnelles.

4.7. Citer les formes de communication utilisées lors des transmissions et présenter deux intérêts du support informatisé pour le dossier de soins des usagers en EHPAD.

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/5

Annexe 1 :
A RENDRE AVEC LA COPIE



Source : www.Daskoo.org

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5/5

Baccalauréat professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options « À domicile » et « En structure »

ÉPREUVE E2
Analyse de situation(s) professionnelle(s)

DOSSIER TECHNIQUE

Sommaire

Document 1	Extrait du livret d'accueil du PASA de l'EHPAD « Doux Soleil »	Pages 2
Document 2	Grille AGGIR de monsieur Dufour	Page 3
Document 3	Schéma d'une synapse	Page 4
Document 4	L'éclairage en EHPAD	Page 5
Document 5	Accompagnement d'une personne désorientée	Pages 6-7
Document 6	Extrait du projet de vie de monsieur Dufour	Page 8
Document 7	Fiche de surveillance hydrique	Page 9

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	Dossier Technique
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/9

Document 1 : extrait du livret d'accueil du PASA de l'EHPAD « Doux Soleil »

Le PASA

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

En accord avec le médecin coordonnateur, le PASA accueille des résidents présentant des troubles cognitifs modérés pour leur offrir un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation. Ce sont pour la plupart des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou d'une maladie apparentée) ayant des troubles du comportement, le diagnostic ayant été établi par un médecin gériatre.

Le PASA est un lieu de vie particulier adapté par rapport au reste de la structure, composé d'un salon dédié au repos des résidents, d'un coin repas équipé d'une cuisine thérapeutique et de deux salles d'animation. Un espace sécurisé permet une ouverture sur l'extérieur.

Le PASA est animé par une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée, composée généralement :

- d'assistants de soin en gérontologie
- d'un(e) psychomotricien(ne) ;
- d'un(e) ergothérapeute ;
- d'un(e) psychologue.

Notre équipe accompagne quotidiennement les résidents dans le bon déroulement d'une journée « comme à la maison » : cuisine, préparation de la table, jardinage... Des animations thérapeutiques et occupationnelles sont également organisées pour maintenir les acquis, préserver l'autonomie et favoriser le bien-être des résidents : ateliers mémoire, chants, peinture, massage...

Un programme des activités de la semaine est établi régulièrement suite à une évaluation individualisée.

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	Dossier Technique
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/9

Document 2 : Grille AGGIR de monsieur Dufour

GRILLE A.G.G.I.R. - ETABLISSEMENT

Nom : **DUFOUR** Nom de jeune fille : Prénom : **Marcel**
 Date de naissance : **15 février** **1930**

Cachet de l'établissement obligatoire :

RESIDENCE DOUX SOLEIL

AUTONOMIE (A,B ou C)

A: Fait seul totalement, habituellement, correctement
B: Fait partiellement
C: Ne fait pas

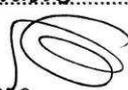
- 1. **Cohérence** **B**
 Converser et/ou se comporter de façon logique et censée
- 2. **Orientation** **B**
 Se repérer dans le temps, les moments de la journée et dans les lieux
- 3. **Toilette du haut du corps** **B**
 Assurer son hygiène corporelle
- Toilette du bas du corps** **C**
 Assurer son hygiène corporelle
- 4. **Habillage haut** **B**
 S'habiller, se déshabiller, se présenter
- Habillage moyen** **B**
 S'habiller, se déshabiller, se présenter
- Habillage bas** **C**
 S'habiller, se déshabiller, se présenter
- 5. **Alimentation (se servir)** **B**
 Se servir des aliments préparés
- Alimentation (manger)** **C**
 Manger des aliments préparés
- 6. **Elimination urinaire** **C**
 Assurer l'hygiène de l'élimination urinaire
- Elimination fécale** **B**
 Assurer l'hygiène de l'élimination fécale
- 7. **Transferts** **C**
 Se lever, se coucher, s'asseoir
- 8. **Déplacements à l'intérieur** **B**
 Avec ou sans canne, déambulateur ou fauteuil roulant
- 9. **Déplacements à l'extérieur** **C**
 A partir de la porte d'entrée, sans moyen de transport
- 10. **Communications à distance** **C**
 Utiliser les moyens de communication : téléphone, alarme, sonnette

Reservé à la D.I.S.S. ne rien inscrire.

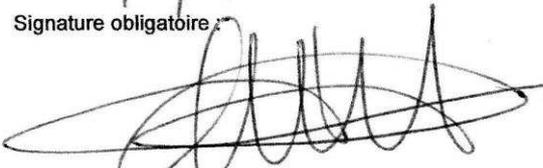
iso-groupe : **6123**

Fait à **Le 2.10.8.1.2014**

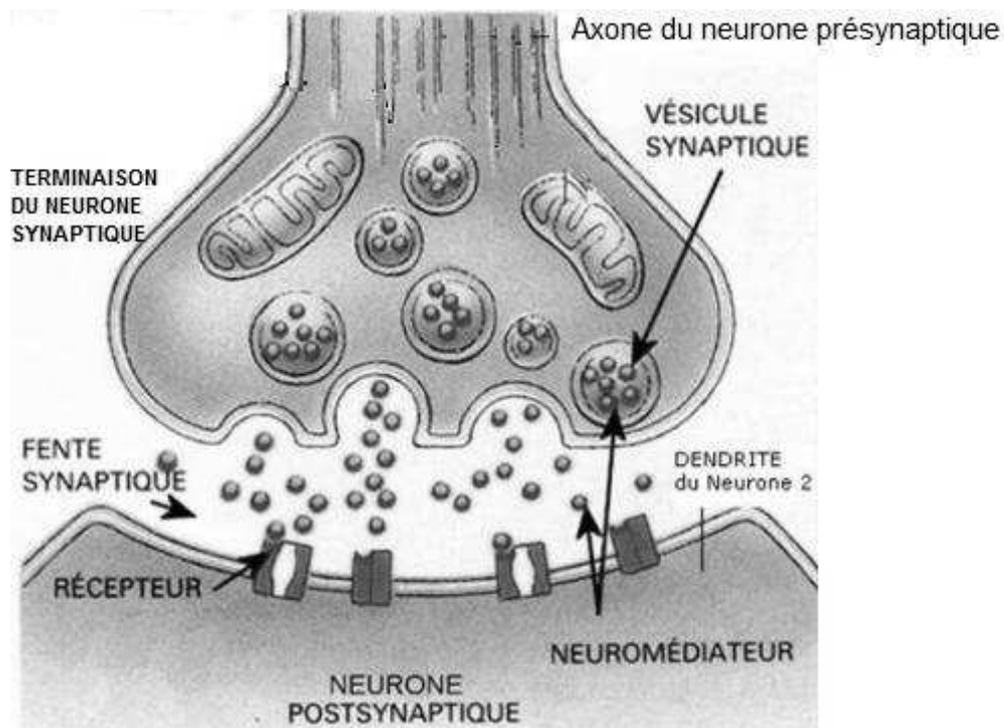
Docteur **Toubis**

Signature : 

S.M.A.S.

Je soussigné : Nom **ROCHER** Prénom **Rocher**
 En qualité de : **Medecin traitant**
 CERTIFIE sur l'HONNEUR, EXACTS les renseignements
 ci-dessus (article 150 du Code PENAL sur les fausses déclarations)
 Fait le **21/11/14** à **Mars Beau**
 Signature obligatoire : 

Document 3: Schéma d'une synapse



Site internet : <http://psychologie-m-foucher.psyblogs.net/public/pharmaco/synapse>

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	Dossier Technique
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/9

L'éclairage

Constat

On constate parfois l'existence de pièces mal éclairées et/ou sans ouverture sur l'extérieur, notamment en sous-sol : salle de repos, vestiaires, salle de repassage.

Objectifs

- Les locaux doivent être conçus et implantés de manière à rechercher et optimiser l'apport d'éclairage naturel.
- Éviter l'éblouissement par le soleil ou sa réverbération.
- Adapter la valeur de l'éclairement à la tâche à effectuer, en prenant en compte les besoins du résident et du personnel.



Bonnes pratiques

➤ Éclairage naturel

- L'architecture doit privilégier l'usage de la lumière naturelle d'une part et, d'autre part, permettre la vue sur l'extérieur à hauteur des yeux, depuis les postes de travail.
- Prévoir des aménagements fixes (brises-soleil) et/ou des stores mobiles extérieurs pour protéger les salariés et les résidents de l'éblouissement. Éviter également les surfaces vitrées à l'est et à l'ouest.

➤ Éclairage artificiel

- Choisir des lampes d'une durée d'utilisation supérieure à 4 000 heures garantissant les valeurs d'éclairement et de rendu des couleurs indiquées dans le tableau ci-dessous.
- Éclairer les couloirs et les cages d'escalier, les espaces extérieurs la nuit, les cabinets de toilette des chambres, les locaux de stockage par des détecteurs de présence, pour éviter la manipulation inutile des interrupteurs par le personnel et les résidents.

Valeurs d'éclairement et de rendu des couleurs dans les principaux locaux*

Lieu ou tâche	Éclairement moyen à maintenir \bar{E}_m	Rendu des couleurs R_a
Allées extérieures, parking	75	20
Zones de circulation et couloirs à l'intérieur des bâtiments	100	40
Chambre (éclairage général), accueil	100	80
Escaliers, zones de livraison	150	40
Salle de bain, toilettes, salle à manger, vestiaires du personnel, local de stockage, local maintenance	200	80
Chambre (éclairage de lecture), lingerie-buanderie, salle de repos du personnel	300	80
Cuisine, bureaux administratifs	500	80
Pôle soins – salle de soins, salon de coiffure	500	90
Pôle de soins (préparation des piluliers)	1000	90

*Source : Norme NF EN 12464-1.

relation

Accompagnement d'une personne désorientée

MARIE-ODILE RIOUFOL
Cadre formateur
c/o Soins Aides-soignantes,
Elsevier Masson,
62, rue Camille-Desmoulins,
92442 Issy-les-Moulineaux
cedex, France

■ Les soignants doivent mettre en place des actions d'accompagnement et de suppléance de la personne désorientée ■ L'aide-soignant assure un environnement physique et psychologique sécurisant ■ Il adapte la communication verbale et non verbale.

© 2014 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés – communication ; confiance ; désorientation ; sécurité ; stress

La personne qui présente des signes de désorientation doit, malgré ses déficiences mentales, garder toute sa dignité et, en fonction de ses capacités, conserver une activité physique, une autonomie et une communication avec autrui.

OBJECTIFS ET ORGANISATION

Ce que vous devez savoir
La désorientation correspond à une perte des repères de temps et des lieux. Elle est souvent associée à une réduction des capacités d'adaptation, à des troubles de l'humeur et de la mémoire. La désorientation peut être passagère chez une personne (le plus souvent âgée), consécutive à un épisode aigu (ex. : déshydratation...) ou à changement brutal dans l'environnement habituel (ex. : hospitalisation, placement...). Elle évolue inexorablement vers une aggravation dans les démences séniles ou la maladie d'Alzheimer.

Transmissions et recueil des informations

■ **Après de l'équipe** et dans le dossier de soins, le recueil permet de s'informer :
• de la pathologie et des handicaps de la personne ;
• sur le matériel nécessaire pour son installation : matelas de

prévention d'escarres, potence, arceau de lit...

■ **Après de la personne**, il s'agit de :

- instaurer un climat de confiance lors du premier contact ;
- observer son comportement et ses capacités ;
- évaluer le niveau de confusion pour estimer son degré d'autonomie.

■ **Après de la famille** ou l'aidant qui l'accompagne, l'aide-soignant s'informe pour connaître les rythmes de la personne afin qu'ils lui servent de repères (ex. : horaire régulier pour sa toilette...), et organiser sa vie afin qu'elle soit le plus proche possible de ce qu'elle vivait chez elle.

RÉALISATION Efficacité, hygiène, confort

■ **Donner des repères** dans l'accompagnement des gestes de la vie quotidienne :

- **créer des indices** (codes, logos ou dessins de couleur), afin que la personne retrouve sa chambre, les toilettes, la salle de bain...
- **tous les matins, aider la personne à s'orienter** : lui rappeler le jour, la saison, le lieu et éviter les questions qui peuvent mettre en échec la personne.
- **disposer toujours ses affaires** au même endroit ;

• **garder des horaires réguliers** pour la toilette ;

• **aider à faire la toilette**, toujours dans le même ordre ;

• **respecter ses habitudes** de maquillage, coiffure, bijoux.

■ **La faire participer**, pendant la toilette et l'habillage, en lui demandant par exemple de nommer au fur et à mesure les parties de son corps et/ou le matériel utilisé (par exemple : "pouvez-vous me donner le savon, le gant, la serviette" et/ou "voulez-vous vous laver le visage ?"). Selon ses capacités et ses progrès, lui demander d'en faire chaque fois un peu plus.

■ **Stimuler ses sens** en la faisant s'exprimer sur la température de l'eau, l'odeur du savon, etc.

■ **L'assister dans ses repas** pour qu'elle s'alimente et s'hydrate suffisamment.

■ **L'associer à la vie de l'établissement**, selon ses goûts :

- l'inciter à partager les activités ménagères : faire son lit, essuyer la poussière, mettre le couvert, etc. ;
- la faire participer aux activités récréatives : écouter de la musique, chanter, danser, etc.

Sécurité

■ **Éviter si possible les facteurs de stress** tels que :

- la changer de chambre sans préparation ;

Adresse e-mail :
morioufol@live.fr
(M.-O. Rioufol).

BCP ASSP	Code : 1511-ASP T 2	Session 2015	Dossier Technique
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 6/9

ENCADRE 1

Adapter la communication verbale et non verbale avec la personne désorientée

■ **Attirer l'attention de la personne en l'appelant par son nom**, éventuellement (si elle le supporte) lui toucher doucement le bras pour établir un contact tactile.

■ **Pour établir un contact visuel avec la personne**, se positionner en face d'elle. Si elle est assise, se mettre à sa hauteur.

■ **Parler calmement** (la personne est très sensible et réagit

à une ambiance stressante), le ton doit être rassurant. Employer des mots simples, des phrases courtes.

■ **Lorsqu'elle hésite, l'aider** à trouver ses mots (lui en proposer).

■ **Si elle s'énerve parce qu'on ne la comprend pas**, essayer de deviner ce qu'elle veut dire par ses mimiques et gestes.

■ **Si elle résiste à ce qu'on propose, s'agite ou se met en colère**, ne pas chercher à

la raisonner (ce qui serait sans effet ou qui pourrait l'énerver), passer à autre chose, détourner son attention, quitte à essayer d'y revenir plus tard.

■ **Agir avec patience**, souplesse et bonne humeur.

■ **Éviter les situations d'échec** qui augmentent la régression.

■ **La féliciter** lors de soins accomplis ou lors de progrès.

- la mettre brutalement face à ce qu'elle ne connaît pas ;
- lui demander un nouvel apprentissage peu judicieux.

■ **Veiller à sa sécurité**, car la personne désorientée perd la conscience du danger :

- assurer une communication verbale et non verbale (*encadré 1*) qui contribue à la sécurité et au bien-être de la personne ;

- repérer la tendance à l'agitation, à la déambulation, au vagabondage (avec risque de sortir de l'établissement) ;

- limiter l'ouverture des fenêtres qui se trouvent à l'étage ;

- protéger les escaliers ;

- mettre les barrières de nuit, selon la prescription médicale ;

- veiller à ce que la personne ne mange pas n'importe quoi, qu'elle pourrait trouver dans une autre chambre : plante, pommade, etc. ;

- enlever de sa chambre tout objet coupant ou pouvant être dangereux, ou objets inutiles qui

risquent d'être cassés (verre, rasoir, couteau...), tout ce qui pourrait entraîner un étouffement ou une strangulation (sacs, liens, ceinture...) ou qu'elle pourrait ingérer : médicaments, produits toxiques, ménagers...

Évaluation de la qualité

■ **Une atmosphère de calme** contribue à faire baisser l'anxiété de la personne.

■ **La communication verbale et non verbale** contribue au bien-être de la personne.

■ **Les épisodes d'agitation ou d'agressivité** sont

reconnus par le soignant et calmés par sa présence attentive et rassurante.

■ **Les mesures de sécurité** prises sont adaptées aux risques encourus.

■ **La conservation des repères** minimise le processus de désorientation de la personne.

■ **La stimulation de la personne**, dans les activités de la vie quotidienne, contribue

au maintien de ses capacités d'adaptation.

RELATION**Avec la personne**

L'aide-soignant adapte la communication verbale et non verbale (*encadré 1*).

Avec les proches ou les aidants

L'aide-soignant doit :

- les rencontrer régulièrement pour établir une relation de confiance et échanger sur les besoins de la personne désorientée ;
- leur demander d'apporter des objets familiers : photos, bibelots...

Avec l'équipe

L'aide-soignant, en collaboration avec l'équipe, doit noter le soin et transmettre :

- toute modification de comportement, de relation, de communication ;
- toute aggravation de l'état physique : rougeurs (risque d'escarres), fuites urinaires, fausses routes... ;
- toute diminution de son activité dans la prise en charge de ses besoins au niveau de sa toilette, sa mobilité, ses repas. ■

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.



© François Soutif/Elsenier-Mission SAS

BCP ASSP	Code : 1511-ASP 1 2	Session 2015	Dossier technique
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 7/9

Document 6 : Extrait du projet de vie de monsieur Dufour : descriptif de deux objectifs, constatations et propositions pour monsieur Dufour

<p>Objectif 2 : Autonomie et sécurité du résident</p> <p>Préserver et favoriser l'autonomie de la personne dans les différentes tâches de sa vie quotidienne selon son degré d'handicap. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure la personne peut être autonome dans la gestion de son hygiène (habillage, déplacement aux toilettes, douche et autres soins du corps), de sa chambre, ses déplacements dans l'établissement. Assurer la sécurité, l'intégrité physique de la personne en mettant en place différents dispositifs (procédure ou matériel) voués à sécuriser la personne et son entourage.</p> <p style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> partiel <input type="checkbox"/> non</p>	<p>Objectif 6 : Proposer de l'animation au résident</p> <p>Proposer des animations (de création, ludiques, artistiques, littéraires etc...) à la personne en respectant son choix d'y participer, et en prenant en compte ses compétences, ses capacités sensorielles et motrices. Il s'agit aussi d'évaluer la personne lors de ces activités afin de pouvoir apprécier dans le temps l'efficacité pour la personne de sa participation aux divers ateliers proposés. Autrement dit, l'offre d'animation et la tenue d'un suivi personnalisé permettra ainsi d'effectuer un travail sur le maintien des acquis, des capacités d'apprentissage et de la valorisation de soi de la personne par le biais de ses réalisations et de sa participation aux animations. Suivi pour effectuer un travail sur le maintien des acquis, des capacités d'apprentissage et de la valorisation de soi de la personne par le biais de ses réalisations et de sa participation aux animations.</p> <p style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> partiel <input type="checkbox"/> non</p>																																																																								
<p>CONSTATATIONS SITUATION</p> <table border="1"> <tr><td>Equipement à la mobilité</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Risque de chute</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Protection et équipement de sécurité</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Protection pour l'élimination</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Aide à la toilette</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Aide à l'habillage</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Aide à l'alimentation / à l'hydratation</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Gestion et ménage de l'espace privatif</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Effectue des tâches d'aide à la vie en collectivité</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> <p>PROPOSITIONS OBJECTIFS</p> <table border="1"> <tr><td>Maintenir le degré d'autonomie et proposer une aide ponctuelle</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Solliciter progressivement le résident sur un ou des versants de son autonomie (préciser dans les remarques)</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Proposer de participer à des tâches d'aide à la vie en collectivité</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table> <p>Remarques et propositions complémentaires</p> <p>-M Dufour se déplace avec une canne et a des difficultés à se repérer dans le temps et l'espace</p> <p>-Stimulation pour la toilette</p> <p>-Aide quotidienne pour la toilette du bas</p>	Equipement à la mobilité	X			Risque de chute		X		Protection et équipement de sécurité		X		Protection pour l'élimination	X			Aide à la toilette		X		Aide à l'habillage		X		Aide à l'alimentation / à l'hydratation		X		Gestion et ménage de l'espace privatif				Effectue des tâches d'aide à la vie en collectivité				Maintenir le degré d'autonomie et proposer une aide ponctuelle	X			Solliciter progressivement le résident sur un ou des versants de son autonomie (préciser dans les remarques)	X			Proposer de participer à des tâches d'aide à la vie en collectivité				<p>CONSTATATIONS SITUATION</p> <table border="1"> <tr><td>Le résident a des loisirs (préciser lesquels)</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Le résident a un tempérament sociable.</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Le résident présente des caractéristiques (handicap..) qui peuvent rendre difficile sa participation aux animations (préciser lesquels)</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> </table> <p>PROPOSITIONS OBJECTIFS</p> <table border="1"> <tr><td>Proposer au résident de participer aux animations</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Proposer au résident des sorties de groupe</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>Encourager le résident à continuer de pratiquer ses loisirs dans la mesure du possible</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> </table> <p>Remarques et propositions complémentaires</p> <p>- Lecture du journal après le repas de midi dans la chambre par un bénévole</p> <p>- Participation aux activités avec les enfants de l'école partenaire</p>	Le résident a des loisirs (préciser lesquels)	X			Le résident a un tempérament sociable.		X		Le résident présente des caractéristiques (handicap..) qui peuvent rendre difficile sa participation aux animations (préciser lesquels)		X		Proposer au résident de participer aux animations	X			Proposer au résident des sorties de groupe		X		Encourager le résident à continuer de pratiquer ses loisirs dans la mesure du possible	X		
Equipement à la mobilité	X																																																																								
Risque de chute		X																																																																							
Protection et équipement de sécurité		X																																																																							
Protection pour l'élimination	X																																																																								
Aide à la toilette		X																																																																							
Aide à l'habillage		X																																																																							
Aide à l'alimentation / à l'hydratation		X																																																																							
Gestion et ménage de l'espace privatif																																																																									
Effectue des tâches d'aide à la vie en collectivité																																																																									
Maintenir le degré d'autonomie et proposer une aide ponctuelle	X																																																																								
Solliciter progressivement le résident sur un ou des versants de son autonomie (préciser dans les remarques)	X																																																																								
Proposer de participer à des tâches d'aide à la vie en collectivité																																																																									
Le résident a des loisirs (préciser lesquels)	X																																																																								
Le résident a un tempérament sociable.		X																																																																							
Le résident présente des caractéristiques (handicap..) qui peuvent rendre difficile sa participation aux animations (préciser lesquels)		X																																																																							
Proposer au résident de participer aux animations	X																																																																								
Proposer au résident des sorties de groupe		X																																																																							
Encourager le résident à continuer de pratiquer ses loisirs dans la mesure du possible	X																																																																								

Sources : Supports et explications projet de vie individualisé EHPAD d'Aurélien Furlan, psychologue
<http://detour.unice.fr/documents/clinique/PVIEHPADfurlan.pdf>

SUIVI D'HYDRATATION ET DE NUTRITION

Patient : DUFOUR Marcel

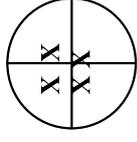
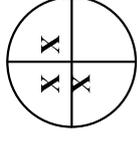
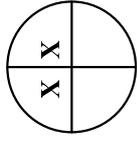
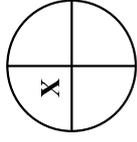
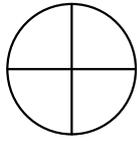
Motif de la surveillance

Altération de l'état général
Amaigrissement
Canicule
X Dénutrition
X Déshydratation
Escarres
Régime spécifique

0 1/2 1



Fiche à compléter auprès du patient par l'agent de service hôtelier



Le patient n'a rien mangé 1/4 (X)

3/4 (XXX)

Le patient a tout mangé

	Matin			10h			Midi			Goûter			Dîner			Coucher			Nuit		
	BOISSON	COMPLEMENT	ALIMENT	BOISSON	EAU GELIFEE	COMPLEMENT	ALIMENT	BOISSON	EAU GELIFEE	COMPLEMENT											
Prescription			X X				XX XX														
3 juin 2015			X				XX X														
4 juin 2015			X X				XX XX														